

Municipales 2026 : Accompagner techniquement la transition sur les sujets de santé

Réunions menées entre janvier et février 2026

Entre janvier et février 2026, le Réseau français Villes-Santé a organisé trois réunions à destination des technicien.nes des villes et intercommunalités afin de les préparer à l'arrivée des nouveaux élu.es délégué.es à la santé. Ces rencontres ont rassemblé près de 150 participants, issus aussi bien de Villes-Santé que de collectivités non adhérentes, de services intercommunaux ou d'autres institutions partenaires.

Ces réunions avaient trois objectifs principaux :

- 1.** Informer sur les enjeux santé des élections municipales 2026.
- 2.** Outiller les technicien.ness pour accompagner efficacement leurs nouveaux élu.es.
- 3.** Aider à structurer un plaidoyer local, notamment grâce au partage d'expériences et d'exemples concrets.

Elles ont aussi permis de mettre en lumière une diversité d'approches locales, des attentes fortes, mais également des besoins nouveaux dans un contexte marqué par la montée en puissance des enjeux de santé dans le débat public.

Les trois sessions ont attiré un public nombreux, signe d'un fort intérêt pour les enjeux de santé à l'échelle locale.

Techniciens expérimentés, équipes nouvellement constituées, agents de Villes-Santé et de collectivités non adhérentes, etc. Toutes et tous sont venu.es chercher :

- des outils concrets pour accompagner les élu.es,
- des arguments clés pour parler santé à des profils politiques parfois peu acculturés,
- des exemples de réalisations inspirants,
- une meilleure compréhension des dynamiques actuelles (offre de soins, inégalités sociales de santé, santé environnementale, coordination territoriale, etc.).

Ces réunions ont également mis en évidence une attente forte : pouvoir s'appuyer sur le Réseau français Villes-Santé pour acculturer les élu.es entrants, particulièrement dans les premiers mois du mandat.

Les demandes des technicien.nes

De nombreuses collectivités vivent un double défi :

- répondre à une demande citoyenne croissante concernant la santé,
- préparer l'arrivée d'élu.es qui ne connaissent pas toujours les enjeux ou les actions déjà en place.

Les besoins exprimés convergent autour de plusieurs axes :

- **Des éléments de langage :** pour introduire la notion de « Santé dans Toutes les Politiques », expliquer la transversalité ou aborder les freins récurrents (budget, compétences, priorités politiques).
- **Des outils clés en main :** des ressources synthétiques, des schémas, des chiffres clés, des exemples locaux réutilisables sans une lourde adaptation.
- **Une compréhension claire des rôles :** notamment entre ville, EPCI, ARS, CPTS, CLS, acteurs associatifs, etc.
- **Des exemples concrets à dupliquer :** pour montrer que la santé ne rime pas uniquement avec offre de soins, mais qu'elle irrigue le logement, les mobilités, l'environnement, l'alimentation, la culture, etc.

Les pitches : des exemples concrets pour convaincre un.e élu.e.

(Les pitches ci-dessous sont intégralement reproduits mais entièrement anonymisés)

Chaque intervenant.e avait pour mission d'imaginer un pitch de trois minutes adressé à un.e élu.e fraîchement nommé.e, afin de lui démontrer la pertinence d'intégrer la santé dans les politiques locales.

Ces pitches constituent une ressource précieuse pour tou.tes les technicien.nes n'ayant pas pu assister aux réunions.

Pitch 1 – « Pourquoi la santé doit devenir un axe structurant de notre politique locale ? »

Notre intercommunalité regroupe 20 800 habitants, dont les préoccupations en matière d'accès aux soins sont fortes depuis la création de l'EPCI. À l'époque, nous disposions d'un hôpital public et de trois maisons de santé pluriprofessionnelles, mais aucun centre de santé polyvalent, très peu de coordination entre les acteurs, pas de CPTS structurées, et aucun dispositif intégré comme un contrat local de santé, un contrat local en santé mentale ou un atelier santé ville.

Face à ces constats, les 21 maires ont unanimement décidé de s'engager en faveur de la santé des habitants. Cette décision s'est appuyée sur un diagnostic complet de l'offre de soins, réalisé pendant la période COVID-19, un moment clé qui a renforcé notre conviction : la santé ne se résume pas à l'accès aux soins, elle englobe une approche globale.

Pour avancer sans être isolés, nous avons choisi d'adhérer au Réseau français Villes-Santé. Ce choix stratégique nous permet non seulement de nous inspirer de collectivités plus avancées, mais aussi, à terme, de partager nos propres expériences. L'adhésion s'inscrit dans la stratégie 2020-2030 des Villes-Santé, articulée autour de deux objectifs majeurs : améliorer l'accès aux soins (notre priorité initiale) et développer des environnements favorables à la santé.

Même si l'EPCI n'a pas de compétence santé dédiée, nombre de déterminants de santé relèvent de ses compétences obligatoires ou facultatives : habitat, emploi, aménagement, eau, environnement, etc. Cette prise de conscience a été déterminante. Élus comme services ont compris non seulement qu'ils pouvaient agir, mais aussi qu'ils agissaient déjà, parfois sans le formaliser comme tel. Pour structurer cette dynamique, nous avons lancé plusieurs outils internes : un comité technique santé, réuni une fois par an et une communauté d'« ambassadeurs santé », réunissant des agents de différents services, favorisant la transversalité, le partage d'informations et l'acculturation aux enjeux de santé. Après 18 mois, les équipes ont réellement appris à « mettre les lunettes santé ». La mission santé est désormais sollicitée pour des sujets variés : révision du SCOT, rencontre avec des entrepreneurs, réflexion sur la fiscalité attractive pour les soignants, etc. Les élus se saisissent également davantage de ces questions, soutenus par les services et l'élu référent du Réseau.

Le Réseau français Villes-Santé joue un rôle essentiel en apportant ressources, retours d'expérience et un accès facilité à d'autres collectivités engagées dans une approche similaire. Cette démarche globale et fédératrice convient à tous les territoires, qu'ils soient grands ou petits, anciens ou jeunes EPCI. En définitive, nous démontrons qu'une politique locale de santé est possible partout, dès lors que l'on mobilise les compétences existantes et que l'on adopte une vision transversale.

Pitch 2 – « Agir face aux inégalités sociales et territoriales de santé : un impératif pour notre collectivité »

Bienvenue dans vos nouvelles fonctions. Notre ville compte aujourd'hui 145 000 habitants. Malgré les évolutions récentes et l'arrivée de nouveaux habitants dans certains quartiers, le territoire demeure profondément marqué par des inégalités sociales et territoriales de santé. Celles-ci se traduisent par des indicateurs plus dégradés que ceux observés à l'échelle métropolitaine ou départementale : mortalité générale et infantile plus élevée, niveaux plus importants de surpoids et d'obésité, prévalence accrue de maladies chroniques comme le diabète. Vous disposerez bientôt des diagnostics issus du contrat local de santé, qui détailleront l'ensemble de ces constats.

Notre collectivité peut s'appuyer sur une offre municipale de santé solide et ancienne. Elle comprend six PMI, un centre de planification familiale, un centre médico-sportif et un service de santé publique particulièrement structuré, rassemblant plus de 260 agents et constituant l'une des directions les plus importantes de la Ville. Notre volonté est de vous accompagner dans la traduction concrète de votre programme politique tout au long du mandat.

Cependant, la lutte contre les inégalités de santé ne pourra pas se limiter au renforcement de l'offre de soins ou aux actions de prévention existantes. Une approche exclusivement centrée sur ces leviers risquerait même, dans certains cas, d'aggraver les inégalités. Nous devons donc adopter une démarche plus globale, intégrant pleinement les enjeux de santé dans l'ensemble des politiques publiques : éducation, urbanisme, mobilités, action sociale, environnement, sport. Nous serons à vos côtés pour travailler avec les autres services, ainsi qu'avec les élus et directions impliqués sur l'ensemble du territoire. La consolidation des partenariats internes et externes sera essentielle, et votre rôle sera déterminant pour impulser cette dynamique collective.

Le Réseau français Villes-Santé constituera également un soutien précieux. Sa newsletter, que nous diffusons déjà largement, permet de sensibiliser des services qui ne se sentent pas nécessairement concernés par la santé, et peut susciter de nouvelles implications. Le Réseau offre en outre des espaces d'échanges privilégiés entre collectivités, notamment lors de l'assemblée générale, qui favorise les rencontres entre élus et techniciens. Nous participons aussi à plusieurs groupes de travail thématiques, dans lesquels nous associons progressivement d'autres services municipaux. Cela concerne par exemple la qualité de l'air intérieur avec la direction santé environnementale, la santé des enfants avec la mission parentalité et les PMI, ou encore la santé scolaire dans la perspective de la future convention avec l'Éducation nationale. Nous bénéficions également d'appuis plus ciblés grâce au dispositif « Ville-à-Villes », notamment lorsque nous avons construit notre plan d'action autour des usages des écrans.

Pour conclure, n'hésitez pas à mobiliser pleinement les ressources auxquelles vous aurez accès : documents internes, outils du Réseau, kit nouvel élu, webinaires thématiques. Ils vous permettront d'appréhender rapidement les enjeux et de favoriser l'intégration de la santé comme un levier transversal dans toutes les politiques publiques. Notre ambition collective est de faire de la santé un axe structurant de la stratégie territoriale, au service de l'ensemble des habitants.

Pitch 3 – « Une ville historiquement engagée pour la santé et tournée vers une approche globale »

Bonjour et bienvenue dans cette nouvelle délégation. Notre ville compte 52 000 habitants et possède une longue tradition d'engagement en faveur de la santé de sa population. Dès les années 1930, elle a ouvert ses premiers centres municipaux de santé. Dans les années 1980, un pôle de prévention dédié aux enfants a été créé pour mener des actions de dépistage et de prévention bucco-dentaire dans les écoles. Plus récemment, un pôle spécifique consacré à la prévention santé des seniors a été intégré au sein du CPAM. L'inauguration du centre municipal de santé unique et la signature du nouveau contrat local de santé l'an dernier sont venues confirmer cette volonté forte d'agir pour la santé et l'accès aux soins. L'enjeu aujourd'hui est de poursuivre et d'accompagner ces dynamiques, dans un contexte marqué par une forte mixité sociale et populationnelle.

Les déterminants socio-économiques et environnementaux représentent environ 70% des facteurs influençant la santé, contre seulement 15% pour le système de soins. C'est ce constat qui a guidé la réécriture du contrat local de santé il y a deux ans. Cette nouvelle version repose sur une large mobilisation citoyenne et vise à renforcer les coordinations nécessaires pour agir de manière globale, en complément des actions dédiées à l'accès aux soins. La Ville porte de nombreuses politiques publiques qui contribuent directement à ces déterminants : accès au sport, aux activités culturelles et de loisirs pour tous les âges, développement durable, aménagements urbains, qualité des espaces verts. Cette pluralité d'actions permet de valoriser le travail des différents services et de mieux coordonner les initiatives en direction des habitants, tout en accompagnant vos collègues élus dans l'intégration d'une approche globale de la santé.

Depuis 2013, notre Ville est adhérente au Réseau français Villes-Santé. L'objectif initial était de s'inspirer de collectivités pionnières, tout en ayant la possibilité de partager un jour nos propres expériences. Cette adhésion constitue un véritable levier pour diffuser une vision globale de la santé, à la fois auprès des services et des élus. Elle s'inscrit dans le cadre de la Charte Villes-Santé 2030, à laquelle nous sommes parties prenantes. Nous participons à ce titre à plusieurs groupes de travail du Réseau. L'an dernier, par exemple, la direction générale a souhaité réaliser un état des lieux des dispositifs locaux de soutien à la parentalité. Le territoire comptait de nombreux acteurs, mais leur identification méritait d'être clarifiée. Cette démarche a conduit à amorcer un travail de coordination et de cartographie des actions existantes. La participation au groupe de travail « santé des enfants, des jeunes et parentalité » du Réseau s'est révélée particulièrement utile pour découvrir des projets menés par d'autres collectivités, analyser leurs retours d'expériences et identifier les écueils à éviter. Ce partage d'expériences a nourri notre réflexion et inspiré des pistes de projets qui n'existaient pas encore dans la Ville.

Pour accompagner au mieux les nouveaux élus, le Réseau français Villes-Santé vient de publier un guide d'information. Il constitue un support précieux pour identifier des thématiques d'intervention, des idées d'actions et des pistes de transversalité entre politiques publiques. Il comprend également des éléments de plaidoyer utiles pour convaincre vos collègues élus, et il sera prochainement complété par une série de webinaires thématiques visant à faciliter la prise en main concrète de ces sujets.

La santé reste l'un des premiers sujets de préoccupation des Français. À ce titre, les politiques publiques locales ont un rôle essentiel à jouer pour réduire les inégalités, soutenir les dynamiques existantes et renforcer la qualité de vie des habitants. Notre ambition collective est de faire de cette approche globale un véritable moteur de transformation pour la Ville.

Pitch 4 – « Investir dans une politique locale de santé publique : un enjeu stratégique pour notre territoire »

Je souhaite partager avec vous l'importance d'investir dans une politique locale de santé publique et de prévention. Notre agglomération compte environ 80 000 habitants. Pourtant, plus de 16 000 personnes de plus de 16 ans n'ont pas de médecin traitant, tout comme environ 5 500 enfants et adolescents de moins de 16 ans. Cela représente 26% de la population du territoire, un chiffre qui illustre l'ampleur de la problématique d'accès aux soins.

Même si la santé publique reste une compétence de l'État, les collectivités locales ont un rôle clairement reconnu dans le développement de la prévention et dans la garantie d'un accès équitable aux soins. Sur notre territoire, où la démographie médicale est particulièrement fragile, cet engagement constitue une priorité absolue et un enjeu stratégique pour l'avenir de la Ville et de son agglomération. La santé ne dépend pas uniquement des professionnels de santé ou des établissements hospitaliers. Elle est étroitement liée à l'environnement, à l'éducation, à l'alimentation, au logement, à la mobilité, à la pratique d'activités physiques et plus largement au cadre de vie. Mettre en œuvre une politique locale de santé publique permet d'agir sur l'ensemble de ces déterminants, en coordonnant les interventions des écoles, des services municipaux, des structures sportives, culturelles et sociales. C'est une manière concrète d'améliorer la qualité de vie de la population.

La prévention joue un rôle déterminant dans la réduction des inégalités sociales de santé. Les personnes les plus précaires, souvent éloignées du système de soins, sont aussi celles qui sont le plus exposées aux maladies chroniques. Une action locale structurée et ciblée permet de corriger ces écarts en adaptant les interventions aux besoins spécifiques des

quartiers et des différents publics. L'appui de notre service santé sur l'expertise des villes membres du Réseau français Villes-Santé constitue un véritable atout pour renforcer nos actions et nos partenariats territoriaux.

Investir dans la prévention n'est pas une dépense supplémentaire, mais un investissement rentable à moyen et long terme. Chaque action préventive efficace contribue à réduire les pathologies chroniques, les hospitalisations évitables et, in fine, les situations de dépendance. La promotion de l'activité physique, la prévention des conduites addictives, les dépistages précoces, la santé mentale : il s'agit d'actions simples, peu coûteuses et pourtant extrêmement efficaces pour préserver la santé de la population tout en maîtrisant les dépenses futures. Les nombreuses actions menées localement auprès des habitants, des professionnels et des partenaires institutionnels en ont déjà démontré l'efficacité.

Une politique locale de prévention permet également d'aller vers les publics les plus éloignés des institutions, d'adapter les interventions à chaque quartier et de garantir une véritable équité en matière de santé. Investir dans la prévention et la santé publique est un choix responsable : c'est améliorer la qualité de vie des habitants, renforcer l'attractivité du territoire et préparer sereinement l'avenir. La santé n'est pas un coût : elle constitue un levier stratégique majeur pour un territoire plus fort, plus juste et plus durable.

Pour vous accompagner au mieux dans cette démarche, nous pourrions vous transmettre les ressources documentaires du Réseau français Villes-Santé et échanger prochainement autour des actions les plus pertinentes à développer pour notre agglomération.

Pitch 6 – « Pourquoi intégrer la santé les politiques locales: une démarche incontournable »

Intégrer la santé dans les politiques locales est devenu indispensable pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce qu'il s'agit d'un sujet pleinement d'actualité. Vous l'avez constaté durant la campagne municipale : les habitants sollicitent leurs élus sur les difficultés d'accès aux soins, les problématiques d'alimentation, la santé mentale des jeunes, ou encore les enjeux liés au quotidien des familles. La santé est un sujet concret, qui touche chaque habitant, et auquel les élus locaux ne peuvent se soustraire. Agir en faveur de la santé, c'est répondre directement aux besoins du quotidien. C'est aussi un sujet particulièrement mobilisateur. La santé fédère facilement les acteurs, les professionnels et la population, à condition de choisir le bon prisme, la bonne porte d'entrée et les outils adaptés. Sur ce terrain, vous serez accompagnés pour définir les approches les plus pertinentes selon les actions que vous souhaitez déployer.

La santé constitue un levier de mobilisation et de cohésion territoriale. La politique de santé d'une collectivité est avant tout une politique volontariste, qui offre de véritables marges de manœuvre. En choisissant votre angle d'entrée : le cadre de vie, les habitudes de vie ou une approche ciblée par publics, vous pourrez développer de nouvelles actions ou mettre en valeur celles déjà engagées, simplement en leur donnant une coloration « santé ». Cet effet de valorisation et de structuration permet de rendre lisible ce que le territoire fait déjà, parfois sans le nommer. L'histoire des communes montre d'ailleurs que les collectivités agissent depuis longtemps sur les questions de santé. Si les premières interventions concernaient la salubrité publique, elles ont progressivement évolué pour intégrer la prévention et la promotion de la santé, sur des thématiques telles que la nutrition, la santé mentale, les conduites addictives ou la vie affective et sexuelle. Parallèlement, les institutions sanitaires encouragent aujourd'hui les collectivités à s'impliquer davantage sur les enjeux d'offre et d'accès aux soins, une tendance qui s'observe sur l'ensemble du territoire. Il vous appartient de décider où placer le curseur au cours de ce mandat.

Les collectivités ont aussi gagné une légitimité forte depuis la crise COVID-19. Il y a six ans à peine, ce sont les communes qui ont été en première ligne : ouverture des centres de vaccination, organisation des tests à grande échelle, mobilisation des services et des agents, en lien avec les ARS et l'Assurance maladie. Cette capacité d'action n'a échappé ni aux habitants ni aux partenaires institutionnels, qui reconnaissent désormais pleinement le rôle local en matière de santé.

Investir dans la prévention et la promotion de la santé est par ailleurs économiquement pertinent. De nombreuses études montrent que ces politiques coûtent collectivement moins cher que la prise en charge exclusive des soins curatifs. Les évolutions positives déjà constatées (recul de l'âge de la première cigarette ou de la première ivresse) démontrent que les politiques de prévention fonctionnent et produisent des effets mesurables sur la population. Les collectivités disposent ainsi d'un champ d'intervention efficace, utile et peu coûteux. Les outils à disposition renforcent encore cette capacité d'action. Les contrats locaux de santé permettent de structurer un projet de santé territorial, de mobiliser des moyens auprès des ARS et de fédérer les partenaires autour de priorités définies collectivement.

Le Réseau français Villes-Santé constitue également une ressource essentielle : il offre une dynamique d'entraide, des groupes de travail thématiques, des ressources opérationnelles et la possibilité d'échanger directement avec des homologues confrontés aux mêmes enjeux. Ces échanges concrets facilitent la recherche de solutions adaptées et évitent de réinventer ce que d'autres collectivités ont déjà expérimenté.

Enfin, vous pouvez compter sur les équipes professionnelles de la collectivité, formées et expertes sur les questions de santé. Leur connaissance du territoire, de ses publics et de ses enjeux constitue une richesse précieuse pour accompagner la mise en œuvre de votre projet politique. Leur rôle sera aussi d'aider à articuler l'approche santé avec les autres politiques municipales ou intercommunales, et à inciter vos collègues élus à intégrer ce prisme dans leurs actions, car il valorise également leurs politiques publiques.

Cette approche peut être étendue encore davantage grâce au concept de « Santé dans Toutes les Politiques » et aux démarches globales comme One Health, qui rappellent que la santé humaine, la santé animale et l'environnement sont étroitement liées. Des exemples simples, comme la lutte contre la prolifération du moustique tigre, montrent à quel point ces interactions sont concrètes et nécessitent des réponses transversales. En somme, intégrer la santé dans les politiques locales est une nécessité à la fois démocratique, sociale, économique et stratégique. C'est une approche moderne, efficace et attendue par les habitants. J'espère avoir pu vous convaincre de la pertinence et de la force de cette démarche.

Ce qui marche le mieux dans la posture des techniciens

Les interventions ont permis d'identifier les 10 pratiques les plus efficaces :

- 1.** Être clair, concret, court.
- 2.** Adapter le discours à l'histoire locale.
- 3.** Partir des besoins de la commune ou de l'EPCI.
- 4.** Faire émerger le « *vous faites déjà de la santé* ».
- 5.** Rassurer sur la légitimité de la collectivité à agir.
- 6.** Valoriser les co-bénéfices pour d'autres délégations (urbanisme, mobilités, etc.).
- 7.** Montrer la plus-value du Réseau.
- 8.** Anticiper les résistances (budget, compétence) avec des arguments simples.
- 9.** Donner des exemples concrets issus d'autres collectivités.
- 10.** Proposer une mise en mouvement progressive, pas un « tout ou rien ».

Les opportunités identifiées par le Réseau

À partir des échanges en séance, des contributions au formulaire et des entretiens menés auprès des collectivités. Les discussions menées au cours des trois réunions ont mis en évidence plusieurs dynamiques positives qui peuvent être mobilisées pour renforcer la santé au niveau local dans le contexte des élections municipales 2026.

1) Une fenêtre politique inédite pour faire avancer la santé

Avec le renouvellement des équipes municipales et une attente citoyenne forte autour des sujets de santé, les collectivités disposent d'une opportunité rare :

- repositionner clairement la santé comme un enjeu stratégique et transversal,
- dépasser la vision traditionnelle centrée uniquement sur l'offre de soins,
- inscrire la santé dans les grandes politiques publiques (urbanisme, environnement, mobilités, éducation, culture, etc.).

L'arrivée de nouveaux élu.es permet un moment où les visions peuvent être renouvelées, les approches modernisées et les projets relancés.

→ c'est un temps clé pour installer durablement la notion de Santé dans Toutes les Politiques.

2) Une demande élevée d'acculturation et de montée en compétences

Les techniciens expriment très clairement le besoin d'être accompagnés pour :

- **expliquer la Santé dans Toutes les Politiques** de manière simple et convaincante,
- clarifier les rôles et responsabilités respectives (*État, ARS, ville, intercommunalité, acteurs de santé, partenaires*),
- accompagner les élu.es entrants dans leurs premières semaines de mandat : compréhension du paysage local, priorités, leviers, acteurs.

→ préparer les élu.es dès le début du mandat pour qu'ils puissent porter une vision ambitieuse et informée de la santé locale.

3) Une montée en puissance des nouveaux enjeux de santé publique

Les discussions montrent que de nombreux territoires souhaitent désormais travailler sur des sujets qui dépassent largement l'accès aux soins. Parmi les priorités identifiées :

- la santé mentale, particulièrement pour les jeunes,
- la santé environnementale, qui gagne fortement en visibilité,
- les liens entre aménagement, mobilités, cadre de vie et santé,
- les enjeux autour de l'école et de la petite enfance, souvent premiers points de contact avec les familles.

→ ces thématiques représentent des opportunités pour renforcer la transversalité, mobiliser de nouveaux partenaires et montrer concrètement comment la santé irrigue le quotidien des habitants.

4) Une volonté grandissante de structuration territoriale

Plusieurs collectivités ont témoigné de démarches nouvelles pour organiser et animer le sujet santé sur leur territoire :

- création de réseaux internes de référents santé,
- développement de communautés professionnelles volontaires,
- mobilisation de conférences des maires autour des enjeux de santé,
- renforcement de la coordination ville/EPCI, notamment lorsque les compétences sont partagées.

→ ces dynamiques montrent une professionnalisation croissante et une volonté d'accroître la cohérence entre échelles territoriales. Elles constituent aussi un ensemble d'expériences inspirantes que le Réseau pourra mutualiser et valoriser.

Les risques à anticiper

1) De possibles discontinuités politiques

Comme à chaque période électorale, les projets engagés peuvent :

- être arrêtés,
- perdre en priorité politique,
- changer de direction selon les élu.es entrants.

→ les techniciens soulignent l'importance de consolider les bases, de documenter les actions et d'outiller les élu.es dès leur prise de fonction.

2) Des contraintes budgétaires susceptibles de freiner certains projets

Plusieurs collectivités anticipent des restrictions financières importantes susceptibles d'impacter :

- la poursuite de dispositifs existants,
- les postes en santé publique,
- les projets transversaux jugés moins « prioritaires » en période de tension budgétaire.

→ cela renforce la nécessité de démontrer la valeur ajoutée de la prévention et des co-bénéfices santé pour d'autres politiques publiques.

3) Une méconnaissance du territoire par les nouveaux élu.es

L'arrivée d'élu.es parfois peu acculturé.es aux enjeux territoriaux peut créer :

- un besoin de transmission rapide du diagnostic local,
- un travail de pédagogie renforcée,
- une nécessité de formation pour structurer les priorités du début de mandat.

→ cette étape sera déterminante pour garantir la continuité et l'efficacité de l'action publique.

4) Des réorganisations internes qui peuvent fragiliser la santé

Certaines collectivités anticipent des changements structurels (ville/EPCI, mutualisations, réaffectations), avec un risque :

- d'éclatement des équipes,
- de dilution de la santé dans d'autres services,
- de perte de lisibilité des responsabilités.

→ les Villes-Santé, notamment, se montrent particulièrement vigilantes à ce sujet.

5) Des incertitudes nationales sur les politiques de santé

Les techniciens ont également évoqué des inquiétudes concernant :

- l'avenir ou l'évolution des ARS,
- les financements liés à certains dispositifs (ex. SECPA ou autres structures ciblées),
- la stabilité globale des politiques nationales de santé.

→ ces incertitudes pèsent directement sur la planification locale, notamment pour les territoires déjà touchés par des fragilités de l'offre de soins.